

## CHARPENTIER(E)

Muni d'un plan élaboré en amont par un architecte, le/la charpentier(e) va alors construire les éléments formant le squelette d'un bâtiment en les traçant, les découpant et les façonnant. Il/elle va ensuite les associer pour qu'ils ne fassent qu'une seule et même structure. Construisant toitures et édifices élevés, il/elle peut être spécialisé dans la construction de charpente en bois ou en métal dans le respect des règles de sécurité.

### MISSIONS

- Implanter et sécuriser le chantier par l'installation d'échafaudages, de gardes de corps anti-chutes, de lignes de vie, et des stocks de matériaux
- Fixer des structures et des éléments de structure en bois, en composites pré-fabriqués et pré-assemblés
- Assembler et poser des éléments de finition (supports de gouttières, lucarnes, ...)

### FORMATION

- CAP/BEP en construction charpente, menuiserie, couverture, ...

1%

de femmes

29%

des contrats sont des CDI

2

candidats pour 1 offre d'emploi

### LES SPÉCIFICITÉS



travail en extérieur



travail en équipe



travail manuel



### QUALITÉS REQUISES

Rigueur

Bonne condition physique

Conscience de l'importance des règles de sécurité

### RÉMUNÉRATION

Salaire moyen brut : 1 940 €